

NOTE D'INFORMATION

Préparation de la rentrée dans le 1^{er} degré

Les modalités de préparation de la rentrée doivent être portées à la connaissance de tous les acteurs.

L'objectif de cette note est donc d'apporter un éclairage précis tant sur les décisions qui **seront** prises en matière de fermetures et d'ouvertures que sur le contexte de la rentrée et la démarche de travail entre les acteurs.

Les données, le contexte.

Le constat de la rentrée 2011 fait apparaître une prévision globale correcte pour l'académie mais il faut noter des différences entre les départements. Le constat est très proche des prévisions pour les Landes et le Lot et Garonne, en revanche, il y a moins d'élèves que prévu en Dordogne et dans les Pyrénées atlantiques et davantage que prévu en Gironde.

Pour la rentrée 2012 l'académie devrait enregistrer une légère reprise de la démographie scolaire (+952 élèves) mais toujours avec des contrastes selon les départements.

La *Dordogne* et les Pyrénées atlantiques devraient connaître à nouveau une baisse alors que la Gironde verra une nouvelle hausse, de même que les Landes dans une moindre mesure alors que le Lot et Garonne serait stable.

Il est prévu en Dordogne une baisse d'environ 400 élèves à la rentrée 2012. Le département rendra 17 postes.

Un 1^{er} travail a été fait à partir du prévisionnel de chaque école et les maires ont été informés par courrier des possibilités de fermeture.

Des entretiens se tiennent avec les élus des villes et aussi ceux qui souhaitent avoir plus d'informations sur la carte scolaire.

Les Inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) accompagnent sur le terrain les écoles et les municipalités.

Les mesures possibles pour la rentrée 2012.

Un premier examen permet de dresser ce jour une liste de situations à examiner aussi bien en ouvertures qu'en fermetures.

Les critères qui ont permis de cibler les écoles susceptibles d'une mesure sont :

- Les seuils (ils ont un caractère indicatif)
- Les spécificités des écoles : nombre de petites structures, élèves à besoins particuliers, présence d'une CLIS ou non, école en milieu isolé, écoles à 1 classe, RPI à 3 classes....locaux, équipements.
- La dotation allouée au département.

C'est dans ce cadre commun présenté à tous les acteurs que les travaux sont menés.

La prochaine étape

Les entretiens se poursuivent avec les élus.

La consultation des instances paritaires (CTSD et CDEN) se tiendra en février.

L'objectif est bien de croiser les indicateurs, de partager les analyses avant de prendre les décisions en matière de carte scolaire.

Les décisions définitives d'ouvertures et de fermetures seront prises et notifiées début mars.